

L'assujettissement des femmes, de John Stuart Mill

Souad Chaherly-Harrar

Volume 12, Number 2, 1999

Invisibles et visibles

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/058044ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/058044ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chaherly-Harrar, S. (1999). *L'assujettissement des femmes*, de John Stuart Mill. *Recherches féministes*, 12(2), 23–38. <https://doi.org/10.7202/058044ar>

Article abstract

This article proposes to consider *The Subjection of Women* of John Stuart Mill as a philosophical work which illustrates the methods and the principles presented in Mill's most important and famous book : *The System of Logic*. By examining the problem of the social, economic, political and moral subjection of women. Mill reveals the links between theory and practice, the logic of science and the logic of art, as well as the description of the poor living conditions of women, and the moral evaluation that prescribes what we ought to do to change them. In spite of the relative improvement in women's condition, *The Subjection of Women* remains a timely book and a classic philosophical writing that treats the problem of inequality between men and women with sincerity and great faith in reason to educate our feelings and our thoughts.

L'assujettissement des femmes, **de John Stuart Mill***

SOUAD CHAHERLY-HARRAR

La question de l'égalité des sexes a été débattue en Angleterre depuis le XVIII^e siècle avec la publication de l'ouvrage de Wollstonecraft en 1792, *The Vindication of the Rights of Woman*. Ces débats se sont prolongés au XIX^e à travers les mouvements féministes et les publications diverses réalisées aussi bien par des hommes que par des femmes, par exemple William Thompson (1825), qui, en réaction à l'article de James Mill (1824) sur le gouvernement où cet auteur nie le besoin d'accorder aux femmes le droit de vote en raison de l'identité de leurs intérêts avec ceux de leur père ou de leur mari, publie un pamphlet intitulé « Appeal of One Half of the Human Race, Women, against the Other Half, Men, to Retain Them in Political and Thence in Civil and Domestic Slavery. In Reply to a Paragraph in Mr Mill's Article on Government ». Rappelons que deux idées dominent à cette époque : celle de la reconnaissance de l'esclavage des femmes et celle de la revendication du droit de vote. C'est dans ce contexte que Mill publie *L'assujettissement des femmes*, où il reconnaît l'état d'esclavage des femmes et où il défend l'égalité entre les sexes dans tous les domaines privés et publics (économique, politique et social), cette égalité n'étant réalisable qu'à une seule condition : accorder le droit de vote aux femmes.

La valeur de l'ouvrage de Mill ne réside pas principalement, selon nous, dans ces deux idées devenues le leitmotiv du mouvement féministe, soit la reconnaissance de l'état d'esclavage où sont maintenues les femmes et la revendication de l'égalité des droits, mais plutôt dans le type d'argumentation qui les soutient. Le féminisme de la première partie de l'ère victorienne, comme le signale Françoise Basch (in Cachin 1975 : 329), « présente un caractère non systématique, pragmatique et limité. Il émane de quelques individus, des femmes pour la plupart, issues de classes moyennes dont l'audience s'accroît notablement entre 1830 et 1896. » Pour sa part, Mill essaie de systématiser le traitement de cette question en l'intégrant dans sa philosophie et en la défendant par des arguments fondés sur une logique préexistante. *L'assujettissement des femmes* de Mill s'inscrit dans le mouvement féministe anglais au XIX^e siècle et dans la philosophie qui se soucie aussi bien de l'intemporel et de l'inactuel que de l'actualité de la question brûlante de l'inégalité entre les sexes dans sa formulation et son argumentation propres à l'époque victorienne. Cette époque marque une étape importante dans l'histoire du féminisme. Elle sera bien sûr suivie par d'autres, mais

* Je dédie l'article qui suit à la professeure émérite Fatma Haddad de l'Université de Tunis I.

elle gardera toujours sa valeur comme jalon du mouvement féministe actuel, ainsi que le rappelle Barbara Caine (1997).

Aux fins de notre article, nous n'aurons pas l'occasion d'examiner les deux aspects, féministe et philosophique, de *L'assujettissement des femmes* de Mill et nous serons dans l'obligation de les séparer pour des raisons méthodologiques, même si, en fait, ils sont indissociables. Nous insisterons sur l'aspect philosophique et nous montrerons la spécificité de l'argumentation selon laquelle Mill défend la thèse de l'égalité entre les sexes. Cette spécificité n'est décelable que par le recours au *Système de logique*, l'œuvre majeure de Mill, qui garantit l'unité de sa philosophie et accorde à la question de l'égalité entre les sexes une valeur philosophique, alors qu'elle était auparavant exclue de la philosophie et résistait à toute approche critique. L'enjeu d'une telle approche illustre la cohérence de la philosophie de Mill et témoigne de son unité.

Bien que la cohérence de la philosophie de Mill ait été, depuis le siècle dernier, un sujet de discussion parmi ses commentateurs en raison des contradictions dont sa pensée a été victime, nous rencontrons aujourd'hui des spécialistes de la question qui essaient de comprendre autrement la philosophie millienne et de défendre sa cohérence et sa rigueur. Cet effort est réalisé en France par Gilbert Boss (1990 : 6) qui a consacré son livre *Induction et utilité* à montrer, comme il l'annonce lui-même, que « la pensée de Mill est indissolublement théorique et pratique ; la métaphysique, la logique, l'éthique et la politique s'y lient selon des relations que l'étendue de l'œuvre millienne n'a pas toujours laissé assez reconnaître ». Selon Boss, Mill serait partiellement responsable des controverses qu'il a suscitées parce qu'il a été un écrivain prolifique. Il nous semble que cet argument est plausible mais non suffisant. À notre avis, l'œuvre de Mill a été victime d'une approche éclectique, qui néglige la recherche des liens entre ses différentes parties et insiste plus sur les ambiguïtés et les inconsistances que sur sa cohérence et son unité.

Nous rejoignons Boss dans son approche de la pensée millienne, mais nous essaierons d'aller plus loin en donnant corps aux « silhouettes » qu'il a tracées et en traitant des questions illustrant l'unité de la pensée millienne. Nous avons choisi la question sociale relative à l'égalité des sexes parce qu'elle présente pour nous un double intérêt : c'est à la fois une question pratique contemporaine, malgré les droits que les femmes ont pu acquérir depuis l'époque de Mill, et l'amélioration relative de leurs conditions de vie, et une question philosophique, laquelle fait appel à la participation de toutes les sciences : l'histoire, la sociologie, l'économie et la politique mais aussi la logique que Mill (1963 : 10) considère comme « la science de la science ». Selon ce dernier, elle garantit la vérité de nos raisonnements et, en particulier, ceux qui concernent l'examen et la résolution de la question de l'égalité entre les sexes, question aussi brûlante qu'elle l'a été durant le siècle dernier en raison de ses enjeux politiques, économiques et sociaux. L'aspect intéressant, croyons-nous, du point de vue philosophique relève des arguments utilisés par Mill pour défendre l'égalité entre les sexes de manière rationnelle en vue de canaliser l'émotion qu'une telle question suscite.

Si nous nous limitons à la thèse de l'égalité des sexes, tout en faisant abstraction des arguments sur lesquels elle repose, nous pourrions trouver dans *La république* de Platon (1966) le fondement de tous les mouvements de libération des femmes du XIX^e

siècle à nos jours. Cependant, chez Platon, et à la différence de ce que nous pourrions affirmer aujourd'hui, l'égalité entre les sexes est justifiée par les fonctions préétablies qu'il assigne aux femmes selon leur nature et la place qu'elles occupent dans la république. Ainsi, l'égalité n'est pas un principe puisqu'elle ne constitue qu'un moyen au service d'un ordre social. L'égalité se trouve donc défendue mais par le recours à un ordre où chaque personne occupe la place qu'elle mérite d'après sa nature. L'effondrement de cet ordre exige la recherche d'arguments logiquement rigoureux de même qu'un fondement moral moderne pour la critique de l'inégalité entre les sexes et la défense de l'égalité. Celle-ci permet l'instauration d'un ordre social qui n'accule pas la femme à une position prédéterminée, mais lui donne la possibilité d'occuper la position sociale de son choix selon ses compétences. Un tel projet a été réalisé par John Stuart Mill à travers son livre *The Subjection of Women* (1975). Nous utiliserons ici le texte français traduit par Cazelles en 1869 ainsi que le texte anglais édité par la maison Oxford University Press en 1975. Nous essaierons de montrer l'intérêt philosophique de cet ouvrage sous-estimé, à notre avis, par les commentateurs de Mill. Ces derniers l'ont réduit à sa dimension sociale tout en négligeant sa dimension philosophique.

Dans son ouvrage intitulé *John Stuart Mill, A Critical Study*, McCloskey (1971) ne réserve qu'une page et demie à la question de l'égalité des sexes, dont la première moitié est consacrée à la réception du livre et à rappeler que les arguments présentés par Mill sont très connus et qu'ils peuvent être classés en arguments positifs et en arguments négatifs.

Un autre commentateur, Ryan (1970), dans *The Philosophy of John Stuart Mill*, insiste sur le rapport entre deux ouvrages de Mill, soit *L'assujettissement des femmes* et *De la liberté*. Malgré son importance, cette analyse demeure comprise dans le cadre d'une lecture réductrice puisqu'elle ne considère *L'assujettissement des femmes* que comme un cas particulier qui prolonge la thèse millienne de la liberté de l'individu dans celle de la liberté des femmes. D'autre part, l'auteur en donne une lecture psychologique en analysant l'influence de Harriet Taylor, amie et épouse de Mill, sur le contenu du livre. Ainsi, l'argumentation réelle de la thèse a été abandonnée au profit d'une analyse qui extrapole le texte et ne tient pas compte de sa richesse philosophique, laquelle réside dans sa propre argumentation, car il a été réduit, en matière de style et des prémisses, au contenu de *De la liberté*. Cependant, Ryan a remarqué un rapport intéressant entre *L'assujettissement des femmes* et l'éthologie, science présentée par Mill dans le livre V du *Système de logique* (1988). C'est justement ce rapport qui nous intéresse, non pas entre *L'assujettissement des femmes* et un chapitre du *Système de logique*, mais plutôt celui entre les deux livres dans leur intégralité. À travers ce rapport, *L'assujettissement des femmes* demeure une application des principes de la connaissance et de la pratique que Mill a énoncés et défendus tout au long du *Système de logique* quelques années auparavant. Ainsi, nous découvrirons non plus une lecture sociologique et éthologique de *L'assujettissement des femmes* mais une lecture logique englobant à la fois la science et l'art et illustrant la pensée de Mill dans son unité et sa véritable identité.

Notre choix est justifié de manière extrinsèque par l'autoportrait que Mill nous offre quelques années avant la publication du *Système de logique* et de *L'assujettissement*

des femmes. Dans une lettre adressée à son ami Sterling, du 20 au 22 octobre 1831, Mill (1963) avoue que sa vocation réelle est la recherche logique, la recherche relative à la méthode, seule capable de résoudre tous les conflits d'opinions, ceux-ci n'étant en dernière analyse, selon lui, que des conflits de méthodes. Nous avons conclu que, si Mill se présente en tant que logicien, il ne peut se défaire de ce trait caractéristique en examinant l'opinion relative à l'assujettissement des femmes et à ses fondements logiques erronés. Par ailleurs, Robson (1973 : 1) affirme, dans son introduction au texte du *Système de logique*, que cet ouvrage demeure une référence centrale pour la compréhension de la pensée de Mill.

Notre propos consiste ici à examiner *L'assujettissement des femmes* en tant qu'œuvre philosophique totale où s'articulent la logique de la science et celle de l'art et où l'analyse théorique fonde une pratique, morale et politique, vouée à la libération des femmes, celle-ci étant légitimée par les principes de la connaissance et de la pratique sous-jacents à toute la philosophie de Mill. Dans *L'assujettissement des femmes*, Mill examine une opinion qui prétend être vraie et justifie une certaine pratique juridique et sociale : l'inégalité des sexes institue l'état de servitude dans lequel se trouvent les femmes. Il essaie, à travers sa critique de l'opinion commune, de proposer une autre opinion plus rationnelle puisqu'elle donne une part légitime au doute et représente les conditions de possibilité d'un autre ordre social. Ce dernier permet l'émergence de circonstances propices à une meilleure observation des femmes qui fera la part à l'éducation et aux conditions de vie influant profondément sur leur caractère. La tâche de Mill est ardue, car l'opinion commune, qui défend l'inégalité des sexes dans son aspect juridique, social, économique et politique, est fondée sur le sentiment plutôt que sur la raison, d'où l'aspect pédagogique et moral de sa tâche. Mill doit donc démontrer l'erreur des êtres humains et le danger de fonder leur opinion sur les sentiments sans la soumettre à un examen réel et sans la vérifier, car l'opinion, à son tour, fonde l'éducation, la morale, l'organisation juridique et sociale qui confirment l'inégalité des sexes. Il ne s'agit pas pour Mill de changer uniquement un ordre et de le remplacer par un autre dont il est convaincu ; il s'agit plutôt de convaincre, d'éduquer après avoir présenté un diagnostic du mal et après avoir analysé les conditions historiques et psychologiques qui rendent compte de l'assujettissement des femmes. Notre auteur mise sur la raison pour changer l'ordre établi, d'où toute la dimension philosophique de l'œuvre et sa richesse que nous pourrions saisir à travers les étapes franchies par Mill. Celles-ci permettent l'examen de l'opinion en elle-même et relativement à l'utilité. Par conséquent, nous suivrons deux étapes dans le présent article. Au cours de la première étape, nous examinerons les arguments qui se fondent sur la logique de la science, montrent l'inconsistance de l'opinion commune et défendent leur libération. La seconde étape consistera à examiner les arguments relatifs à la logique de l'art, dont l'objet est constitué par nos raisonnements moraux et politiques. Cela aura d'ailleurs permis à Mill de prouver l'immoralité et l'inutilité de la subordination des femmes et aura pour objet le fondement de leur libération.

Dans notre effort de circonscrire ce double mouvement, nos références essentielles demeurent *L'assujettissement des femmes* et *Le système de logique*.

L'assujettissement des femmes et la logique de la science

L'intérêt que porte Mill à la question de l'égalité des sexes précède de quelques années la parution de *L'assujettissement des femmes*. Sa correspondance avec Comte le confirme par sa lettre du 30 octobre 1843 consacrée à démentir l'infériorité des femmes. Mill (1899 : 271) conclut par la défense de l'égalité entre les sexes en ces termes : « Je tiens d'ailleurs beaucoup à ce que vous ne croyez pas que ce soit ici de ma part une idée légèrement adoptée ; il y a peu de questions que j'aie plus méditées, et bien qu'en général je sois connu pour ne pas tenir à des opinions une fois admises, dès qu'on me prouve qu'elles sont mal fondées, celle-ci a résisté chez moi à tout ce qu'on lui a opposé jusqu'ici ». Bien qu'il soit convaincu de l'égalité entre les sexes et s'engage à la défendre, Mill convient de l'incapacité des sentiments seuls à résoudre la question de l'assujettissement des femmes. Ce dernier est en effet universellement admis et il se nourrit des sentiments les plus profonds et les plus puissants. Cette situation conflictuelle oblige Mill à recourir à la logique, soit le terrain d'entente entre les différentes convictions. C'est à elle que revient le mérite d'évaluer l'opinion qui défend l'inégalité des sexes et consacre l'assujettissement des femmes en montrant la démarche qu'elle a suivie et en jugeant les preuves qu'elle a présentées. Le chemin à suivre est indiqué d'avance par la méthode énoncée dans *Le système de logique*.

Mill aborde l'opinion adverse défendant l'assujettissement des femmes en tant qu'observateur qui vérifie l'adéquation de cette opinion aux faits, examine ses preuves, ses fondements et détermine la nature des raisonnements sur lesquels elle s'appuie. Il commence d'abord par expliquer cette opinion en remontant à son origine, c'est-à-dire la loi du plus fort (Mill 1869 : 11) : « L'inégalité des droits de l'homme et de la femme n'a pas d'autre origine que la loi du plus fort. » Ainsi, l'intérêt justifie la servitude considérée comme naturelle par ceux qui en profitent. Il s'agit donc d'un intérêt égoïste et particulier que l'habitude transforme en un état naturel et l'assujettissement se trouve consacré comme une tradition universelle. Celle-ci apparaît dès lors en tant que telle, naturelle et nécessaire et elle finit par condamner toute volonté de libération, car elle la considère comme illégitime et impossible. Toutefois, de quelle preuve l'opinion commune tire-t-elle sa justification logique ? Cette opinion, selon Mill, se justifie par l'expérience. Cependant, pour lui, l'expérience ne constitue pas par elle-même une preuve. Elle ne peut servir de preuve que si elle obéit au critère de variation. Une seule expérience ne peut vérifier une opinion puisqu'il faut varier et les expériences et les conditions d'observation. Pour porter un jugement vrai sur les femmes, il faut les observer à travers une multitude d'expériences et ne pas se limiter, pour les juger, ni à la connaissance que nous avons d'une seule femme ni à celle des femmes observées dans des circonstances particulières. L'induction constitue, certes, le fondement de toute connaissance, mais elle demeure soumise à des conditions d'observation et d'expérience auxquelles elle se doit de satisfaire pour permettre une généralisation légitime, alors que l'opinion adverse qui défend l'assujettissement des femmes les néglige, ce qui la conduit à se justifier par le recours à la notion de nature

féminine. Aux yeux de Mill, cet argument est doublement contradictoire : si l'assujettissement des femmes est une condition naturelle, il se révèle inutile d'obliger les femmes à l'accepter ; et si les femmes doivent obéir à leur nature, il n'y a aucun intérêt à leur interdire certaines choses puisque leur nature le ferait directement et plus efficacement. Ainsi, elles n'auront logiquement nul besoin de recevoir une éducation d'esclave puisqu'elles n'auront en réalité qu'une seule alternative : le mariage, c'est-à-dire la servitude, ou rien.

De telles conditions de vie condamnent les femmes à un état de dépendance économique dans leur subsistance et dans la gestion de leurs biens, ce qui les prive de toute action sociale et politique. En outre, elles ne permettent pas de garantir un fondement légitime à la servitude des femmes qui n'est qu'accidentelle. Le premier mouvement de l'analyse de Mill consiste à montrer la contradiction d'une telle opinion selon laquelle l'existence d'une nature féminine a pour objet d'orienter les femmes et de leur assigner certaines fonctions et, par ailleurs, de leur dicter certaines obligations. Dans le premier cas, l'éducation n'a aucun rôle à jouer ; dans le second, elle se limite à répéter les ordres implicites de la nature. Ainsi, l'éducation des femmes, telle qu'elle se pratique, est superflue et affirme le contraire de ce qu'elle avance, car l'éducation, pour Mill, consiste à remédier aux défauts de la nature, non à les affermir.

Mill relève cette contradiction et nous amène à douter de l'existence d'une nature féminine. Ce que nous considérons en tant que nature n'est, en réalité, que l'ensemble des traits de caractère dus à l'éducation et aux conditions économiques et sociales dans lesquelles les femmes sont placées. Il nous dépeint un tableau de la condition inférieure des femmes qui relève de l'ordre social plutôt que de l'ordre de la nature. Il confirme sa thèse par l'examen détaillé du contrat de mariage. Celui-ci illustre le statut juridique des femmes dans le cadre familial. Ce contrat confirme la tyrannie des hommes sur une certaine catégorie d'individus, les femmes, celles-ci se trouvant démunies, par le contrat de mariage, de tous leurs droits au profit des hommes. À côté de leur condition familiale, Mill examine leur condition sociale et remarque que les femmes sont enfermées dans la sphère domestique, ce qui les empêche de s'intéresser à la politique et d'y participer. C'est à travers cette démarche que nous décelons le rapport entre *L'assujettissement des femmes* et *Le système de logique* puisque Mill essaie de nous faire observer certains faits tels que les conditions juridiques et sociales qui orientent la vie des femmes en vue de démasquer les sophismes de l'opinion adverse, celle qui défend l'inégalité entre les sexes. Pour contester cette thèse, il doit se servir de la théorie du « mal raisonner » (Mill 1988 : 294). Cette dernière est consacrée à l'analyse et à l'explication des raisonnements fallacieux, et Mill l'a exposée dans le cinquième livre du *Système de logique*. Un sophisme, à son avis, est un raisonnement erroné dont la source est à la fois intellectuelle et morale. Ce raisonnement atteint tous les procédés de la preuve qui, selon lui, « embrasse un ou plusieurs procédés dans leur totalité de trois, l'observation, la généralisation et la déduction » (Mill 1988 : 341). Juger les preuves de l'opinion qui défend l'assujettissement des femmes consiste, pour Mill, à relever les erreurs relatives à ces trois procédés : observer, généraliser, déduire, et à leur opposer sa propre observation des faits, sa généralisation et sa déduction. D'après Mill, l'observation des femmes est généralement ou mauvaise ou absente. Il y a une mauvaise observation lorsque

l'opinion générale se limite à quelques cas particuliers en faisant abstraction des conditions d'observation ; l'observation est absente lorsque l'opinion commune néglige les faits attestant l'excellence des femmes et privilégient ceux qui confirment leur infériorité. Par contre, Mill rappelle certains faits historiques prouvant, indubitablement, l'aptitude des femmes au travail intellectuel et leur capacité à gouverner qui sont au-dessus de tout soupçon.

Dans *Le système de logique*, Mill décèle un autre sophisme, celui de la généralisation. Il l'illustre par l'exemple des femmes qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas été considérées comme égales en intelligence aux hommes en raison de leur nature inférieure. Ce sophisme est dû à l'absence de raisonnement à la suite d'une généralisation hâtive, laquelle empêche les hommes de constater les circonstances d'un cas donné. Dans *L'assujettissement des femmes*, Mill analyse cet exemple en rappelant les mauvaises conditions de vie des femmes qui les empêchent de développer pleinement leurs aptitudes et expliquent l'absence d'originalité dans leurs œuvres artistiques et intellectuelles, opinion vérifiée même si nous pouvons citer d'un point de vue historique, quelques exemples de femmes de lettres dont la valeur est reconnue. Ces conditions peuvent être classées en deux types : l'un est juridique et l'autre, psychologique. La première comprend les conditions juridiques. Celles-ci consistent à priver les femmes du droit à la vie et à l'accorder à leur mari qui ne les considère que comme un objet sexuel, qu'un simple instrument lui permettant de satisfaire une fonction animale sans prendre en considération le propre désir des femmes. N'ayant aucun droit sur leur vie ni sur leur corps, les femmes n'ont aucun droit sur leur mari ni sur leurs enfants qui sont la propriété de leur père. Ces conditions juridiques influent négativement sur le caractère des femmes : elles manquent d'initiative par défaut d'autonomie. Cela explique l'absence de décision et de choix de leur vie et dans leur vie, d'où une émotivité très développée et une atrophie de leurs facultés intellectuelles qui rendent compte de leur manque de créativité et d'originalité.

Ainsi, nous pouvons déduire que Mill rejette l'idée de nature féminine. En effet, il considère, dans *Le système de logique*, que les mots « essence » et « nature » cachent les sophismes de confusion et de *petitio principii*, le premier résultant de l'ambiguïté des termes et de l'emploi des mots dans des sens différents et de manière confuse. Dans le second sophisme, « certaines propriétés d'une chose sont choisies, plus ou moins arbitrairement, pour désigner sa nature ou son essence ; par la suite, ces propriétés sont supposées douées d'une sorte d'indéfectibilité et ont sur toutes les autres une telle supériorité qu'elles ne peuvent en aucun cas être dominées ou contrariées par elles » (Mill 1988 : 403). Mill dévoile ce sophisme d'une manière implicite dans *L'assujettissement des femmes* lorsqu'il s'inscrit en faux contre l'opinion soutenant que la femme est, par nature, inférieure à l'homme en raison de sa sensibilité et de son intuition, lesquelles sont plus développées que ses facultés intellectuelles qui ne font pas partie de sa nature profonde. Ce n'est pas une simple coïncidence si Mill prend la question de l'inégalité des sexes à titre d'exemple dans le chapitre consacré au sophisme et dans celui qui porte sur l'éthologie dans *Le système de logique*. L'opinion soutenant l'inégalité entre les sexes pêche aux yeux de la logique et à ceux de l'éthologie. Mill a examiné les erreurs logiques de cette opinion et il lui revient de montrer ses erreurs éthologiques. Il définit l'éthologie comme une science proche de

la psychologie, qui étudie les lois générales de l'esprit, car elle a pour objet « les lois dérivées résultant des lois générales de l'esprit [...] en supposant un ensemble donné de circonstances, et en se demandant ensuite quelle sera, d'après les lois de l'esprit, l'influence de ces circonstances sur la formation du caractère » (Mill 1988 : 423). Pour Mill, l'éthologie est une science servant de moyen terme entre ce qui est général, les lois de l'esprit, et ce qui est particulier : le caractère des individus et des pays. L'éthologie joue un rôle important puisqu'elle permet de prévoir les caractères et d'agir sur eux en modifiant les circonstances. Il est pertinent pour Mill de prendre en exemple l'inégalité des sexes comme illustration du rôle de l'éthologie : à son avis, il est absurde de parler de la nature des femmes et de leur caractère sans tenir compte des circonstances ayant pu influencer si négativement sur elles, sans garder l'espoir de voir leur caractère changer s'il y a un changement dans les circonstances qui peuvent permettre aux femmes de se libérer sans pour autant nier la nécessité ni infirmer la liberté. La position de Mill (1988 : 423) sur cette question est présentée et développée dans le chapitre consacré à la question de la liberté et de la nécessité en ces termes : « L'homme a, jusqu'à un certain point le pouvoir de modifier son caractère qu'il a été [*sic*] en dernière analyse formé pour lui, n'empêche pas qu'il soit aussi en partie formé par lui, comme agent intermédiaire. Son caractère est formé par les circonstances de son existence, mais son désir de le façonner dans tel ou tel sens est aussi une de ces circonstances, et non la moins influente. »

Ainsi, l'éthologie influera positivement sur l'avenir des femmes en déterminant les circonstances aussi bien négatives, qui expliquent leur assujettissement, que positives, soit celles qui agissent en faveur de leur libération. Malgré l'importance des circonstances positives, le désir de se libérer demeure fondamental chez Mill et nécessite une prise de conscience et une éducation des femmes destinée autant à leur esprit qu'à leur sensibilité.

Ce projet de libération des femmes peut sembler chimérique et indigne d'un philosophe, selon certains, dont David Stove. Ce dernier insiste, dans son article « The Subjection of John Stuart Mill » (Stove 1993 : 5-13), sur l'irrationalité de la thèse millienne de l'égalité entre les sexes en affirmant que Mill n'a jamais, de manière claire et explicite, soutenu une telle égalité. Nous croyons que cette thèse est non seulement défendue par Mill, mais qu'elle est une conséquence logique des principes exposés et confirmés dans *Le système de logique*. Cela illustre l'importance de cette question traitée comme toute question philosophique selon une même méthode et défendue dans son aspect moral et politique par des arguments logiques et par une pratique politique. En effet, Mill n'a jamais cessé de défendre les droits des femmes qu'il considère comme l'une des plus importantes de ses revendications lorsqu'il a été député de 1865 à 1868.

L'assujettissement des femmes et la logique de l'art

Comme nous venons de le voir, l'assujettissement des femmes pourrait acquérir sa valeur philosophique de la mise en application de la logique de la science, mais, en réalité, nous pourrions retrouver aussi la logique de l'art puisqu'il s'agit de connaître une opinion vraie relativement aux femmes afin d'en déduire des préceptes. Dans *Le système de logique*, Mill distingue la logique de la science de celle de l'art. La première a pour objet les propositions se limitant à observer et à expliquer les faits. Par contre, la logique de l'art concerne les propositions qui indiquent ce qui doit être, c'est-à-dire les règles prescriptives propres à la politique, à la morale et à l'esthétique. Chaque logique, qui se distingue par son objet, exige une méthode appropriée ; la logique de la science requiert l'induction et celle de l'art exige la déduction. Malgré ces distinctions, la logique demeure universelle chez Mill et se fonde sur l'induction, c'est-à-dire l'inférence du particulier au particulier (Mill 1988 : 549). Dans un premier temps, comme nous l'avons observé, Mill considère une opinion générale et examine les démarches logiques du type inductif. Celles-ci lui ont permis de la poser comme vraie : faits observés, types d'observation et types de preuves. Cette démarche est justifiée par l'induction qui est, selon Mill (1998 : 319), « [le] moyen de découvrir et de prouver des propositions générales. » Dans un second temps, il examine les préceptes permettant de déduire une telle opinion. Pour Mill, l'énoncé de l'inégalité entre les hommes et les femmes n'est pas considéré comme une proposition générale en raison des défauts décelés précédemment.

L'opinion commune ne présente pas une vérité mais une loi empirique transformée en loi expérimentale et non scientifique. Une généralisation fallacieuse consiste, à partir d'un nombre défini d'individus, soit les personnes existantes, à exclure les individus possibles. Dans *L'assujettissement des femmes*, Mill utilise, à part les arguments négatifs de l'erreur de l'opinion adverse et de ses sophismes, un argument fondé sur l'analogie. Il réprouve l'inégalité entre les sexes par analogie avec l'inégalité entre les hommes, laquelle se manifeste dans l'esclavage. Cependant, si Mill affirme le parallélisme entre les deux types de relations et déduit de l'abolition de l'esclavage la libération des femmes, il demeure conscient des limites d'une telle argumentation qui ne constitue pas en elle-même une preuve véritable. Mill (1988 : 83) l'a déjà exprimé en ces termes : « elle ne constitue pas une induction complète. » Nous verrons ultérieurement comment il parvient à remédier à l'insuffisance de l'analogie.

Le souci majeur de Mill, à travers *L'assujettissement des femmes* ne se réduit pas à montrer l'erreur d'une opinion mais plutôt à démontrer son immoralité ou sa non-conformité avec les principes moraux à la base de la conduite humaine et de la vie sociale. Si, dans le premier mouvement d'analyse, l'enjeu est d'ordre théorique : la vérité d'un jugement porté sur les femmes, dans le second mouvement, l'enjeu est d'ordre pratique puisqu'il consiste à examiner la valeur morale de l'opinion qui défend l'inégalité des sexes. Pour juger une telle opinion, il ne suffit pas de se contenter de la méthode inductive mais au contraire il faut déduire un précepte à partir d'un principe moral. La distinction de ces deux aspects, théorique et pratique, ne doit pas

nous induire en erreur parce que le second aspect, l'aspect moral, qui paraît premier pour nous, est en fait, second puisqu'il découle du premier aspect, soit l'aspect logique. Cela justifie le plan suivi par Mill dans *L'assujettissement des femmes* et la place de ce second mouvement qui découle d'une erreur de jugement. D'où l'importance pratique de la logique pour Mill : si nous voulons corriger les conduites humaines, et avoir un effet sur la pratique, il faut commencer par démasquer les erreurs et les sophismes dus à une mauvaise éducation intellectuelle. Par ce moyen, le lien est rétabli entre l'aspect théorique et l'aspect pratique de la question de l'inégalité des sexes, comme l'affirme Mill (1988 : 299) dans cette proposition générale : « Toute conclusion erronée, bien que provenant de causes morales, implique le fait intellectuel de l'admission comme suffisante de preuve insuffisante. » L'examen moral de l'opinion commune se fera relativement aux principes de justice, d'utilité et de perfectibilité. Mill aura à justifier l'égalité des sexes par sa fin morale : la reconnaissance de l'égalité des sexes rendrait-elle la société meilleure ?

Pour Mill, la réponse ne peut être qu'affirmative. Si la société défend les principes de justice, de liberté et d'égalité parmi les hommes, elle ne peut considérer la servitude, l'inégalité et l'injustice comme des principes qui régissent les relations entre les individus de sexe différent. Ainsi, l'enjeu de la question de la servitude des femmes est un véritable enjeu moral puisqu'il concerne l'humanité propre de l'homme, ses principes et ses valeurs. Le problème ne concerne plus la condition des femmes mais les fondements permettant de légitimer les rapports sociaux entre les hommes en général de même qu'entre les hommes et les femmes en particulier. Mill se pose la question suivante : sur quoi peut-on fonder les rapports entre les êtres humains ? sur la nature ou sur la morale ? La réponse à cette question ne repose pas uniquement sur la raison et sur la preuve mais aussi sur le sentiment utilisé à titre d'argument pour la libération des femmes, d'autant plus que la morale, selon Mill, et à la différence des disciples de Bentham, ne s'oppose pas nécessairement à ce recours au sentiment.

Dans son ouvrage intitulé *Utilitarisme*, Mill (1968) s'intéresse aux principes de la morale et à la nature de la preuve relative à l'art pris dans le sens de pratique. Comme il l'a indiqué dans *Le système de logique*, le principe de toutes les propositions de l'art (politique, morale et esthétique) est « [l'] utilité ou le principe du bonheur humain ou plutôt de tous les êtres sensibles » (Mill 1988 : 559). Cependant, comment prouver les propositions morales ? Dans notre cas précis, comment prouver l'égalité entre les sexes en tant que précepte moral ? La réponse donnée au chapitre IV de *l'Utilitarisme* demeure une réponse ambiguë, qui a donné lieu à de vives critiques. Pour Mill (1968 : 45), il n'y aurait pas de preuve en morale en raison de la circularité de sa réponse : « Tout ce qu'on peut dire pour prouver qu'un objet est visible, c'est qu'en fait on le voit. La seule preuve qu'un son est audible, c'est qu'on l'entend, et ainsi des autres sources de notre expérience. De même, selon moi, la seule preuve qu'on puisse donner pour établir qu'une chose est désirable, c'est qu'on la désire vraiment. » C'est l'expérience à la fois directe : ce que nous désirons nous-mêmes, et indirecte : ce que tout le monde désire, qui nous permet de prouver qu'une chose est moralement désirable. Mill souligne l'importance de l'éducation à la fois intellectuelle et sentimentale. L'éducation intellectuelle fondée sur la logique se trouve à la fin de *L'assujettissement des femmes* achevée par une éducation sentimentale puisqu'il invite le lecteur

à faire l'expérience qui consiste à étendre aux femmes le désir de liberté et le désir d'autonomie exclusivement réservés aux hommes à l'époque. Mill (1869 : 217) l'affirme en ces termes : « Soyons assurés que tout ce que nous sentons là-dessus, les femmes le sentent au même degré. »

Ce choix pourrait contredire le rejet par Mill de l'intuition comme fondement de nos opinions. Cependant, si Mill a eu recours au sentiment à la fin de son ouvrage, c'est pour vérifier tout ce qu'il a avancé auparavant en ayant recours à la logique de la science et à celle de la morale parce qu'il ne considère pas le sentiment comme un moyen fiable dans la connaissance et la pratique. Le sentiment dont il est question à la fin de *L'assujettissement des femmes* est le fruit d'une expérience indirecte fondée sur un jeu de rôle : les hommes qui s'identifient aux femmes pourront ressentir les injustices dont elles sont victimes lorsqu'elles se trouvent privées de leur liberté, cette dernière demeurant le désir légitime de tout être humain. Cette méthode imaginative parcourt tout le livre. Dès le début de son ouvrage, Mill essaie en effet de nous convaincre de l'erreur de l'opinion adverse en jouant alternativement le rôle de l'adversaire et celui de critique, et à la fin il nous invite à vivre la condition actuelle des femmes avec ce qu'elle comporte de servitude et d'injustice. Mill est conscient de son échec probable dans l'éducation intellectuelle des hommes : ces derniers ne pourront pas facilement accepter de renoncer à leurs privilèges en faveur des femmes. Par ce jeu de rôle, Mill parvient, du moins, à rapprocher par les sentiments les hommes des femmes et à les aider à mieux comprendre la légitimité des revendications de ces dernières pour la liberté. Par ce rapprochement, il arrive à transformer, en un sens positif, la différence entre les sexes d'une différence dans l'inégalité, qui repose sur des rapports de force entre les hommes et les femmes, à une différence dans l'égalité des droits et des pouvoirs. Le projet de Mill ne consiste pas à identifier les hommes aux femmes mais à préserver leurs différences tout en affirmant l'égalité des droits. Par conséquent, s'il y a identité des intérêts entre les femmes et les hommes, il n'y a pas nécessairement identité entre les individus. L'identité des droits permet à Mill d'inviter le lecteur à se défaire de ses convictions erronées en vivant par l'imagination une certaine identité des sentiments : il s'agit du sentiment de liberté et du désir, pour l'homme arrivé à l'âge adulte, de se débarrasser de tout tuteur. Si l'homme ressent ce désir propre à tout être humain, il ne peut pas en priver légitimement les femmes. C'est cette expérience virtuelle que chaque homme est appelé à revivre, qui constitue l'argument le plus convaincant pour certains. Cette expérience transforme le lecteur en un acteur qui donne vie à la théorie de l'égalité des sexes et donne raison à Mill. Cependant, ce recours à l'introspection et à l'intuition n'est que le couronnement d'une démarche qui commence par la raison et se termine par le sentiment épuré de tout élément négatif. C'est donc la conséquence logique d'une ouverture préalable à la raison.

Nous avons examiné les méthodes suivies par Mill aussi bien dans son analyse de *L'assujettissement des femmes* que dans sa revendication de leur libération. Il nous faut à présent étudier les principes sur lesquels se fonde positivement cette dernière thèse. Nous retrouvons dans *L'assujettissement des femmes* trois types de principes à partir desquels est déduit le précepte de l'égalité entre les sexes : la justice, l'utilité et la perfectibilité. La distinction entre les trois principes ne doit pas signifier leur

séparation réelle puisqu'ils participent indirectement à la réalisation du principe général, soit le bonheur, que Mill conçoit comme un tout complexe ne pouvant être atteint qu'indirectement, comme il l'affirme dans l'*Utilitarisme* (Mill 1968 : 105-106). Pour cette raison, Mill ne parvient jamais à séparer les trois principes le plus souvent présentés dans ses œuvres par couple : l'utilité et la justice dans l'*Utilitarisme*, l'utilité et la perfectibilité dans *De la liberté*. Dans *L'assujettissement des femmes*, les trois principes se trouvent réunis en raison de l'importance et de la complexité de la question de l'égalité entre les sexes.

L'argument de justice

Mill reconnaît qu'il y a une réelle injustice à faire de l'homme, par le seul fait qu'il naisse homme, un être supérieur à sa mère, à ses sœurs et à sa femme bien qu'elles puissent le surpasser en intelligence. L'éducation reçue par les hommes pervertit leur jugement en tant qu'individus et en tant que membres de la société. Mill met en parallèle cette situation avec celle de la position sociale des individus qui relève de l'accident de naissance. Si ce régime est aboli dans les rapports sociaux, comment ne pas l'abolir lorsqu'il régit les rapports entre les hommes et les femmes ? Si Mill défend la cause des femmes, c'est en vue de rétablir la justice.

Dans le deuxième chapitre de *L'assujettissement des femmes*, Mill a insisté sur l'effet des conditions de vie des femmes sur leur état de servitude illustré essentiellement par le contrat de mariage qui consacre dans ses clauses leur assujettissement à leur mari en les privant de tout droit de décision qui revient dès lors légitimement à ce dernier. Après le mariage, la vie des femmes change, mais du pareil au même, puisque leur nouvelle condition ne diffère pas tellement de leur condition de jeune fille : on remarque uniquement un changement de statut social, mais il y a identité dans cette différence même, car il ne s'agit que d'un simple changement de maître. Les lois devraient, en principe, garantir aux femmes leurs droits familiaux, économiques et politiques qui permettent de faire régner la justice, car la législation, en général, garantit la liberté, la justice et l'égalité, mais les lois se trouvent dans ce cas de figure à confirmer l'esclavage, l'injustice et l'inégalité. Mill se limite à décrire la condition légale de la femme et essaie de l'évaluer logiquement et moralement. Il tente de relever une contradiction entre le rôle de la loi et une forme juridique particulière, celle du contrat de mariage encourageant la tyrannie, qui est mise au service de l'égoïsme et des sentiments les plus vils. De telles passions, à l'état latent, se trouvent donc encouragées dans leur actualisation par la loi. Cette dernière règle le mariage, mais elle ne reconnaît pas le droit des femmes puisque la loi relève du droit du plus fort. Cela aboutit en famille à l'assujettissement et en société à la tyrannie et au despotisme. Il y a, selon Mill, un état normal par rapport auquel sont jugées toutes les autres conditions ; cet état est celui de l'égalité, comme il l'affirme : « L'état normal de la société c'est l'égalité » (Mill 1869 : 95). L'injustice et l'inégalité que la société institue révèlent un état pathologique. Par conséquent, Mill (1869 : 95) défend une morale de justice qui permet de résoudre la contradiction entre l'esprit de la loi et l'esprit du temps : « Le tour de la morale de justice est venu », confirme-t-il. Rétablir le principe de justice pour tous et toutes sans tenir compte de la différence des sexes

permet de modifier les conditions de vie des femmes, et cela permettra la modification de leur caractère, comme le souligne Mill (1869 : 146-147) : « Les idées qu'on s'est formées de la nature des femmes sur de simples généralisations empiriques construites sans esprit philosophique et sans analyse, avec les premiers cas venus, sont si peu sérieuses, que l'idée admise dans un pays diffère de celle d'un autre ; elles varient suivant que les circonstances propres à un pays ont donné aux femmes qui y vivent des occasions de se développer ou de ne pas se développer dans un sens. » Ainsi, les traits de caractère des femmes tels que le manque et l'absence d'ambition, sont le résultat naturel des circonstances dans lesquelles elles ont vécu et qui les ont conditionnées.

L'argument d'utilité

Mill reconnaît le second avantage de la libération des femmes : l'utilité. La valeur de la libération est jugée par ses conséquences sur la réalisation du bonheur, alors que la première justification relative à la justice demeure liée indirectement à la morale : elle est déductible du principe de justice, lequel reste dépendant du principe d'utilité. Considérée sous l'aspect de l'utilité, la libération des femmes entraîne la promotion des hommes en raison de l'émulation à l'origine du progrès de tous et de toutes. Cela permet d'offrir à la société une multitude de talents dont elle a toujours besoin. Ne pas libérer les femmes revient à priver la société de la moitié des êtres humains qui possèdent des dons et des capacités pouvant, dans certains cas et comme le démontre l'expérience en politique par exemple, dépasser ceux des hommes. Par ailleurs, la condition servile des femmes est abjecte puisqu'elle dépouille un être humain de ce qu'il est : un ensemble de possibilités infinies se réalisant à travers une progression infinie. Cette condition illustre une seconde contradiction que Mill dévoilera grâce à l'argument de perfectibilité.

L'argument de perfectibilité

Il y a un décalage entre ce que les femmes sont en réalité et ce qu'elles peuvent être. En principe, ce qui est (les conditions de vie, les lois et les règles morales) doit permettre aux êtres humains de se réaliser, de se perfectionner à l'infini et d'être libres, alors que le système mis en place échange la liberté contre l'esclavage, la perfectibilité contre la résignation à un sort injuste. La loi, dans le cas du mariage, est un moyen qui rend légitime l'inégalité et la servitude. *L'assujettissement des femmes* est présenté par Mill comme la condamnation du pouvoir dans les rapports entre les hommes et les femmes. Cette position millienne est en rapport avec la conception de l'individu, considéré comme un ensemble infini de possibilités qui exige, pour se réaliser, un pouvoir qui n'est pas accordé aux femmes actuellement parce que seuls les hommes le détiennent et l'utilisent comme un moyen pour empêcher les femmes de se réaliser. En tant que membre d'une société, tout individu est légalement considéré comme égal aux autres, car la vie humaine s'inscrit en faux contre la nature et a pour fin le bonheur de tous les êtres humains, de tous les individus parmi qui il faut compter les femmes. Si nous partons du fait que les femmes sont des individus, elles

ont besoin de pouvoir afin de se réaliser et de se perfectionner. Par conséquent, tout pouvoir non partagé est un obstacle au perfectionnement de chaque être humain.

Conclusion

L'assujettissement des femmes illustre la logique de Mill dans sa dimension universelle et systématique comprenant à la fois la logique de la science, qui est une logique de la vérité et de la preuve dans le domaine de la connaissance, et la logique de l'art relative aux preuves dans le domaine de la pratique, qui a pour objet le bonheur de l'être humain. Cette logique, avec son double aspect, confirme l'unité de l'œuvre millienne et illustre l'unité de la théorie et de la pratique malgré la distinction de la science et de l'art présentée par Mill dans *Le système de logique* et appliquée conjointement dans *L'assujettissement des femmes*. Bien qu'elle soit différente de l'art, la science garde avec lui un lien intime : « Tout art est ainsi le résultat combiné des lois de la nature découvertes par la science et des principes généraux qu'on a appelés Téléologie ou théorie des fins » (Mill 1988 : 557). À travers sa démarche fondée sur les lois de l'observation, de l'induction et de la preuve et à travers les principes de l'art : la justice, l'utilité et la perfectibilité, qui lui ont permis de déduire la libération des femmes, Mill présente une illustration du lien intime entre la théorie et la pratique annoncé dans le dernier chapitre du *Système de logique*.

Nous pouvons aussi considérer *L'assujettissement des femmes* comme une œuvre insérée dans l'ensemble des sciences morales. Elle incarne plus particulièrement un aspect de l'éthologie consistant à étudier le rapport entre le caractère des individus et leurs conditions de vie, ce qui permet de désapprouver l'opinion selon laquelle l'éthologie est demeurée chez Mill un simple projet jamais réalisé, à tel point que L.S. Feuer (1976) parle de l'éthologie jamais écrite par Mill. Certes, ce dernier n'a pas consacré un traité théorique à l'étude de l'objet de cette science et de ses méthodes, mais il a comblé cette lacune par l'analyse du caractère des femmes à travers l'histoire et les conditions de vie en Angleterre au XIX^e siècle conformément à sa propre définition de cette science et dont l'objet est « l'origine et les sources de ces qualités des êtres humains qui nous intéressent en tant que faits à produire, ou à éviter, ou simplement à comprendre ; et son but est de déterminer, d'après des lois générales de notre espèce dans le monde, les combinaisons actuelles ou possibles de circonstances qui peuvent occasionner ou empêcher la production de ces qualités » (Mill 1988 : 462). Cette analyse éthologique permet de déterminer les circonstances sociales, morales et juridiques qui influent négativement sur le caractère des femmes et que nous pouvons toujours changer parce que l'être humain demeure libre et capable d'influer sur son caractère par le changement des circonstances qui l'entourent. Déterminer la part des circonstances dans la formation du caractère permet d'imaginer d'autres circonstances où règne l'égalité sociale et politique entre les sexes, ce qui transformera positivement leur caractère et toute la société dans son aspect moral, juridique et humain.

L'assujettissement des femmes a joué un rôle important dans la lutte des femmes pour l'égalité et la liberté parce que cet ouvrage a pu aborder philosophiquement un sujet tabou au XIX^e en Angleterre et a permis d'influencer d'autres philosophes qui ont poursuivi la lutte engagée par Mill pour le vote des femmes. Bertrand Russell, dont les parents étaient amis et disciples de Mill, a subi l'influence de *L'assujettissement des femmes*, ce qui l'a poussé en 1907, lors de sa candidature au Parlement, à se présenter en tant que partisan du vote féminin, comme il l'affirme dans son *Autobiographie* : « J'avais toujours passionnément soutenu l'égalité des droits pour les femmes depuis que j'avais lu, dans mon adolescence, les écrits de Stuart Mill sur cette question » (Russell 1967 : 198). L'influence qu'exerce aujourd'hui la lecture de *L'assujettissement des femmes* est aussi vive qu'elle l'a été au siècle dernier en raison de la sincérité de son auteur, de son sens critique et, surtout, pédagogique. Si, plusieurs années après, le vote des femmes est devenu un droit qui consacre leur liberté juridique, il n'en demeure pas moins fragile et menacé dans son exercice par défaut d'un pouvoir politique réel en vue de permettre aux femmes de changer la société et de la mener vers le progrès et le bonheur de tous et de toutes, comme le souhaitait Mill.

— RÉFÉRENCES

BOSS, Gilbert

1990 *John Stuart Mill, induction et utilité*. Paris, Presses universitaires de France.

CACHIN, M.F.

1975 « Préface » in John Stuart Mill, *L'asservissement des femmes*. Paris, Petite Bibliothèque Payot : 5-45.

CAINE, Barbara

1997 *English Feminism, 1780-1980*. Oxford et New York, Oxford University Press.

FEUER, L.

1976 « John Stuart Mill as a Sociologist : The Unwritten Ethology », in John M. Robson et Michael Laine (dir.), *James and John Stuart Mill : Papers of the Centenary Conference*. Toronto et Buffalo, University of Toronto Press : 86-110.

McCLOSKEY, H.J.

1971 *John Stuart Mill, A Critical Study*. Londres et Basingstoke, MacMillan and Co.

MILL, James

1824 « Article on Government », *Westminster Review*.

MILL, John Stuart

1988 *Le système de logique*. Liège et Bruxelles, Mardaga.

1987 *De la liberté, John Stuart Mill*, traduction et commentaires de Gilbert Boss. Zurich, Éditions du Grand Midi.

1975 *Three Essays, on Liberty, Representative Government, The Subjection of Women*. Oxford, Oxford University Press.

- 1968 *Utilitarisme*, traduction de G. Tannesse. Paris, Garnier-Flammarion.
 1963 *CW, XII, XII, Earlier Letters*, t. 1. Toronto, University of Toronto Press.
 1899 *Lettres inédites de John Stuart Mill à Auguste Comte*. Paris, Félix Alcan.
 1869 *L'assujettissement des femmes*, traduction de Cazelles. Paris, Guillaumin et cie.

PLATON

- 1966 *La république*. Paris, Flammarion, Livre V.

ROBSON, John

- 1973 « Textual Introduction », in J. Robson (dir.), *Collected Works of John Stuart Mill. A System of Logic. Books I-III*. Volume VII. Toronto, University of Toronto Press : LIX-CVIII.

RUSSELL, Bertrand

- 1967 *Autobiographie*. Londres, Stock.

RYAN, Alan

- 1970 *The Philosophy of John Stuart Mill*. Londres, Macmillan.

STOVE, David

- 1993 « The Subjection of John Stuart Mill », *Philosophy*, 69 : 5-13.

THOMPSON, William

- 1825 « Appeal of One Half of the Human Race, Women, Against the Other Half, Men, to Retain Them in Political and Thence in Civil and Domestic Slavery. In Reply to a Paragraph in Mr Mill's Article on Government ». Londres, rep 1983.

WOLLSTONECRAFT, M.

- 1995 « A Vindication of the Rights of Woman », in J. Todd et M. Butler (dir.), *New Edition of a Vindication of the Rights of Woman*. J.M. Dent.